

INNERGEX

Énergie renouvelable.
Développement durable.

INNERGEX ÉNERGIE RENOUVELABLE INC.

POLITIQUE RELATIVE AUX DÉNONCIATIONS

INNERGEX ÉNERGIE RENOUVELABLE INC.

POLITIQUE RELATIVE AUX DÉNONCIATIONS

Tout employé est libre de signaler, sans peur de représailles, toute allégation i) d'une inconduite qu'il considère raisonnablement être une preuve de violation d'une loi ou une irrégularité importante à l'égard des obligations légales ou réglementaires auxquelles Innergex énergie renouvelable inc. (la « **Société** ») est assujettie, ii) d'une infraction criminelle commise ou susceptible d'être commise, iii) d'un comportement contraire à l'éthique, iv) d'un danger à la santé ou à la sécurité, v) d'une violation des droits de la personne ou vi) d'une fraude ou une irrégularité financière ou non financière.

COMMENT SIGNALER UNE INCONDUITE

Si vous avez des questions, avez besoin de conseils ou avez des raisons de croire qu'une situation, inconduite, acte ou comportement décrit ci-dessus s'est produit, ou que vous avez enfreint le Code, vous devez en parler à l'une des personnes suivantes :

- votre gestionnaire;
- votre représentant des ressources humaines;
- votre service juridique.

Vous pouvez aussi utiliser la LigneÉthique Innergex pour signaler de bonne foi un cas d'inconduite ou ce que vous percevez comme étant un tel cas. À votre choix, il est possible de signaler de telles situations de façon anonyme. La LigneÉthique Innergex est gérée par un fournisseur de service indépendant 24 heures par jour, sept jours par semaine, avec des opérateurs qui peuvent vous répondre en anglais ou en français. À la suite de chaque signalement, les opérateurs de la LigneÉthique documentent le signalement en question, puis soumettent un rapport au Vice-président – Ressources humaines et au Secrétaire qui doivent en prendre connaissance et le traiter, en collaboration avec un ou plusieurs membres clés de l'équipe Innergex, dépendamment de la nature de la plainte.

Pour joindre la LigneÉthique d'Innergex, composez sans frais le 1 (844) 809-9450 ou suivez le lien suivant : www.innergex.ethicspoint.com.

En cas de doute ou si vous avez des questions, requérez du soutien ou désirez faire un rapport sur une violation perçue ou des pratiques douteuses, vous pouvez, à tout moment, sous le sceau de confidentialité, consulter le Vice-président – Ressources humaines ou le Secrétaire de la Société.

Nous prendrons toutes les mesures nécessaires pour protéger les intérêts de toutes les personnes concernées qui auront signalé de bonne foi des violations.